

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 11 JUIN 2024

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ; Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes LASSERRE, PINATEL ; MM. IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mme BUTORI ; MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET, ETCHEVERRY

POUVOIRS : Mme BUTORI à Mme CASTEL ; M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY ; M. BROUCARET à M. IBARBOURE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 12 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL – CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, adoptée par arrêté du 9 novembre 1998 et appliquée pour le compte administratif du budget principal de la Régie Autonome - Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel.

Le Compte Administratif 2023 fait apparaître les réalisations suivantes :

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



		Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Prévision budgétaire totale A		6 168 740,00 €	438 580,00 €	6 607 320,00 €
RECETTES	Titres de recettes émis B	5 850 876,95 €	177 096,29 €	6 027 973,24 €
	Recettes rattachées C	270 849,86 €		270 849,86 €
	Total D	6 121 726,81 €	177 096,29 €	6 298 823,10 €
DEPENSES	Mandats émis E	6 114 404,48 €	234 329,63 €	6 348 734,11 €
	Dépenses rattachées F	43 349,72 €		43 349,72 €
	Total G	6 157 754,20 €	234 329,63 €	6 392 083,83 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution H (D-G) Excédent (+) Déficit (-)	- 36 027,39 €	- 57 233,34 €	- 93 260,73 €
RESULTAT DE CLOTURE	Résultat reporté (2022) I	+ 22 259,72 €	+ 259 756,38 €	+ 282 016,10 €
	Résultat au 31/12/2023 J (H+I)	- 13 767,67 €	+ 202 523,04 €	+ 188 755,37 €
RESTE A REALISER	Recettes engagées non réalisées K			
	Dépenses engagées non mandatées L		77 154,85 €	77 154,85 €
	Solde des restes à réaliser M (K-L) Excédent (+) Déficit (-)		- 77 154,85 €	- 77 154,85 €
RESULTAT CUMULE	Excédent (J+M)		+ 125 368,19 €	+ 111 600,52 €
	Déficit (J+M)	- 13 767,67 €		

Les résultats de l'exercice 2023 (y compris la reprise des résultats de l'exercice précédent) s'élèvent aux montants suivants :

Exploitation..... - 13 767,67 €
Investissement + 202 523,04 €

et dégage un solde positif de **188 755,37 €**.

La M14 oblige toutefois à inclure dans l'analyse du résultat d'exercice le montant des restes à réaliser en investissement, soit un solde négatif de **77 154,85 €** pour l'exercice 2023.

Le résultat d'investissement après cumul des restes à réaliser est donc excédentaire de **125 368,19 €**.

Le résultat de clôture (toutes sections) après cumul des restes à réaliser est donc excédentaire de **111 600,52 €**.

Ces résultats ont fait l'objet d'une reprise anticipée lors de l'adoption du budget primitif 2024 adopté le 09 avril dernier.

Après discussion sur le Compte Administratif, M. le Président propose d'élire un président qui assurera le vote en son absence.

En application de l'article 2121-14 du code général des collectivités territoriales Monsieur le Président, ordonnateur des comptes objets du présent rapport, se retire de la salle de réunion au moment du vote.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Mme ECHEVERRIA :

- donne acte à M. le Président de la présentation des résultats 2023 ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- décide d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci – avant, et d'acter le report de chacun des résultats section par section.

DONT ACTE